

Réaliser les techniques de maquillage permanent

RS6473

Version 1 du 10/04/2025

OBJECTIF PEDAGOGIQUE La certification de compétences en maquillage permanent valide les compétences de professionnels capables de réaliser les techniques de maquillage permanent des sourcils, des yeux et/ou des lèvres, et de rehaussement de cils et sourcils. - Être en capacité d'effectuer d'installer un poste de travail respectant avec les règles d'hygiène qui sont exigées avant une prestation de maquillage semi-permanent. - D'effectuer le tracé avant la prestation du maquillage semi-permanent lèvres ou sourcils. - Être en capacité de réaliser un maquillage semi-permanent des sourcils en microblading ou en microshading.	
PUBLIC VISÉ La certification de compétences en maquillage permanent est accessible aux professionnels, indépendants et salariés, du secteur de la beauté et de l'esthétique (esthéticien.ne, socio-esthéticien.ne, visagiste en esthétique, maquilleur.se beauté, praticien.ne en maquillage permanent, technicien.ne en prothèse ciliaire)	PRÉREQUIS Avoir le diplôme d'hygiène et salubrité ou être inscrite à une formation hygiène et salubrité, détenir à minima un CAP dans les domaines de l'esthétique
DURÉE 3 jours, soit 21 heures COÛT 1780€ MODALITÉ ET DELAI D'ACCÈS 7 jours à 21 jours avant le début de la session de formation HORAIRES 9h30-13h30 / 14H30-18H30 NATURE DE LA FORMATION Action de Formation RESPONSABLE PEDAGOGIQUE MADAME FERRARI Sandra ACCESSIBILITÉ PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE Contactez Madame Ferrari Sandra, référente handicap, par téléphone au 07 63 33 06 40 ou par mail prestigformation@gmail.com SUIVI DE L'EXECUTION DU PROGRAMME Feuilles de présence émargées par demi-journée MODALITE D'EVALUATION Mise en situation professionnelle. SANCTION Une attestation de fin de formation sera remise à l'issue de la formation. CERTIFICATION Suite à la réussite d l'examen, le certificat sera envoyé par le centre certificateur.	MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Un livret de formation relié est remis à chaque stagiaire en début de formation. La salle de formation équipée d'un tableau blanc, d'ensembles de chaises et tables, de têtes de mannequin pour formation théorique. Les stagiaires effectuent des cas pratiques tout au long de la formation et ont à leur disposition pour cela ; lit, guéridon, mis à disposition d'un kit complet pour effectuer le maquillage permanent, les produits désinfectants, et tous les accessoires que nécessite le maquillage permanent...

Réaliser les techniques de maquillage permanent

RS6473

Version 1 du 10/04/2025

Objectifs et contexte de la certification :

Cette certification s'inscrit dans une démarche de reconnaissance des compétences spécifiques devant être maîtrisées afin de pouvoir proposer et réaliser des prestations de qualité professionnelle. Aussi, depuis le 4 janvier 2022, l'UE a adopté une nouvelle réglementation pour mieux protéger la santé et l'environnement contre les dangers liés à l'utilisation de substances chimiques (REACH). Afin de répondre à ces nouvelles exigences, les professionnels doivent appliquer de nouveaux modes opératoires visant à limiter l'impact de leurs prestations sur l'environnement et ainsi s'engager dans une démarche Eco-responsable.

La certification est accessible aux professionnels détenant à minima un CAP dans les domaines de l'esthétique. Les candidats devront avoir suivi la formation Hygiène et Salubrité avant l'inscription à la certification.

Compétences Visées :

C1. Développer une prestation de maquillage permanent en adaptant son offre et la gestion commerciale afin de garantir une rentabilité de l'activité.

C2. Identifier les attentes du client en lui posant des questions sur ses envies afin de définir la technique appropriée.

C3. Réaliser une observation de la peau en analysant visuellement celle-ci, afin d'évaluer la faisabilité de la pigmentation esthétique des sourcils, des paupières, des lèvres et/ou du rehaussement de cils.



C4. Questionner le client sur ses éventuelles allergies et/ou handicaps, en respectant la vie privée de celui-ci, afin de définir le type d'intervention, les outils et les produits adaptés et d'assurer ainsi la sécurité du client.

C5. Désinfecter la zone du corps à traiter en respectant les règles d'hygiène en vigueur et le type de peau du client, dans le but d'éliminer les bactéries et obtenir un champ d'action sain.

C6. Sélectionner les pigments et/ou produits par rapport à la peau et à la législation grâce au tracé préparatoire afin d'obtenir les effets souhaités et l'approbation du client.

C7. Réaliser une restructuration des sourcils en appliquant une méthode manuelle ou avec un démodagraphe afin de les densifier et obtenir une symétrie.

C8. Réaliser une intensification ciliaire à l'aide de la dermopigmentation ou de la technique de rehaussement/teinture de cils dans le but d'obtenir du volume.

C9. Réaliser une coloration des lèvres et un effet 3D à l'aide d'un démodagraphe pour obtenir du volume et une symétrie labiale.

C10. Renseigner le client sur les suites de la technique mise en œuvre en expliquant le protocole de soin, d'hygiène et d'entretien à respecter après l'intervention afin de prévenir des risques d'infections et/ou comportement non adapté.

C11. Assurer le suivi post intervention en planifiant avec le client des rendez-vous afin d'effectuer des interventions de finalisation et/ou d'entretien.

Réaliser les techniques de maquillage permanent RS6473

Version 1 du 10/04/2025

Modalités d'évaluation :

Epreuve pratique durant laquelle le candidat est mis en situation réelle. Le candidat devra prendre en charge de façon autonome, l'accueil, le travail préparatoire, la réalisation et le travail post procédural d'une réalisation d'une pigmentation esthétique des sourcils, des yeux et/ou des lèvres, et/ou des prestations de rehaussement de cils et sourcils.



Durée globale : 3h30

Critères d'évaluation :

1. Préparation et accueil du client

- Analyse des besoins et élaboration d'une offre commerciale adaptée.
- Mise en place d'une stratégie de communication cohérente.
- Accueil du client, identification de ses attentes (pigmentation, rehaussement, etc.), et vérification du questionnaire pré-consultation.

2. Hygiène et protocole

- Nettoyage et organisation du poste de travail selon les normes sanitaires.
- Mise en œuvre du protocole d'asepsie et utilisation des produits de désinfection appropriés.
- Vérification de la peau et de la zone à traiter (type de peau, état sain).

3. Réalisation technique

- Réalisation de tracés préparatoires adaptés à la morphologie et validation avec le client.
- Choix des pigments conformes à la réglementation REACH et en adéquation avec la carnation et les attentes.
- Application de la technique choisie (manuelle ou dermographe) avec précision, respect de la symétrie, et douceur.

4. Post-prestation et suivi

- Rédaction de la fiche de suivi et explication du protocole d'entretien post-pigmentation.
- Réponse aux questions du client avec un vocabulaire clair et accessible.
- Planification d'un rendez-vous de finalisation ou d'entretien si nécessaire.

Informations Certificateur :

CELINE ACADEMY, 16 rue Aristide Briand, 67450 Mundolsheim

Certification « Réaliser les techniques de maquillage permanent » enregistrée sous le numéro RS6473 au répertoire spécifique de France Compétences.

Référentiel consultable sur : France Compétences